



# Radio-Canada, j'y tiens!

## CBC, I Care!

### Qui sommes-nous?

Le groupe **Radio-Canada, j'y tiens!/CBC, I care!** rassemble des gens de divers milieux de l'Ouest québécois et de l'Est ontarien, dont l'objectif est de sensibiliser la population aux conséquences des compressions draconiennes imposées à Radio-Canada /CBC. Le but ultime est d'assurer que le diffuseur public puisse accomplir pleinement son mandat pour le plus grand bénéfice des Canadiennes et des Canadiens. Nous ne sommes affiliés à aucun parti politique.


Le groupe **Radio-Canada, j'y tiens!/CBC, I care!** a été créé à la suite des compressions budgétaires d'avril dernier et de l'annonce, en juin, d'une autre réduction de 1 500 postes et d'un virage aux plateformes numériques.


Les objectifs du groupe sont les suivants :

- Informer et renseigner le public de la région sur les conséquences que des années de compressions ont eu sur la programmation régionale et nationale;
- Inciter le public à faire pression sur le conseil d'administration et la direction générale de Radio-Canada/CBC pour qu'ils respectent le mandat que leur confère la Loi sur la radiodiffusion canadienne, sur toutes les plateformes;
- Inciter le public à faire pression sur le Parlement, pour qu'il renverse la tendance et augmente le financement du diffuseur public, afin de lui permettre de remplir pleinement son mandat partout au pays, par les ondes hertziennes et sur le web, dans les deux langues officielles et dans le Nord, dans les 8 langues autochtones;
- Prôner un nouveau modèle de financement public pluriannuel pour protéger le caractère public de Radio-Canada/CBC en lui garantissant un financement stable et adéquat.


Le groupe **Radio-Canada, j'y tiens!/ CBC, I Care!** demande donc à tous les citoyens de le soutenir de deux façons :

- 1- En faisant parvenir par courriel ou par la poste une lettre à leur député au Parlement. Cette lettre est disponible sur le site [www.radiocanadajytiens-cbcicare.org](http://www.radiocanadajytiens-cbcicare.org).
- 2- En se rendant sur [www.facebook.com/radiocanadajytiens.cbcicare](https://www.facebook.com/radiocanadajytiens.cbcicare) et en cliquant « J'aime » ou en faisant un commentaire.

 [info@radiocanadajytiens-cbcicare.org](mailto:info@radiocanadajytiens-cbcicare.org)

 [radiocanadajytiens-cbcicare.org](http://www.radiocanadajytiens-cbcicare.org)

 [facebook.com/radiocanadajytiens.cbcicare](https://www.facebook.com/radiocanadajytiens.cbcicare)

 [@rc\\_jytiens](https://twitter.com/rc_jytiens)



**Radio-Canada, j'y tiens!**  
**CBC, I Care!**

## **Quatre principes qui définissent le diffuseur public**

1. **Radio-Canada/CBC n'est pas une radio-télévision d'État.** Elle n'est pas assujettie à des intérêts privés, n'est pas au service d'un parti politique, encore moins au service du parti au pouvoir. Radio-Canada/CBC est un DIFFUSEUR PUBLIC et c'est la population du Canada qui en est actionnaire, via le Parlement canadien.
2. **Une nation démocratique moderne** ne doit pas dépendre uniquement des nouvelles, des informations et des émissions culturelles produites par les diffuseurs privés. Elle a besoin d'une diversité de points de vue, d'une perspective libre de tout lien avec le secteur privé. Ce principe a été entériné par les différents Parlements canadiens depuis 1936.
3. **La radio-télévision financée par des fonds publics** doit être accessible à tous les Citoyens, partout au Canada, sans frais supplémentaires et sans avoir recours aux services spécialisés. Elle devrait refléter les préoccupations et intérêts de tous les citoyens sur le plan local, national et international.
4. **Le Canada est un pays bilingue et biculturel.** Le diffuseur public doit donc disposer des fonds nécessaires pour bien remplir un mandat large et complexe. Il doit non seulement desservir les communautés francophones et anglophones, mais également les peuples autochtones répartis sur tout le continent. Un diffuseur public œuvrant dans un tel environnement requiert plus de fonds publics, pas moins, qu'un pays ayant une seule langue officielle. Malgré ce contexte, le finalement accordé par le Parlement ne cesse de décliner. **Il faut trouver des façons innovatrices de financer adéquatement notre diffuseur public,** comme l'on fait la plupart des pays industriels.

### **En conclusion**

Le Parlement du Canada doit reconnaître ce que font 80 % des Canadiens : pour refléter les valeurs canadiennes et la démocratie, il faut impérativement la présence d'un diffuseur public fort dans toutes les régions, sur toutes les plateformes, y compris la radio et la télévision traditionnelles, qui sont les seules à être régies par la loi sur la radiodiffusion canadienne. C'est la seule façon d'assurer aux Canadiens un service fiable et de qualité.